

Ministère de l'Éducation  
 Ministère de l'Énergie  
 Ministère de l'Environnement  
 Ministère des Finances  
 Ministère des Pêches  
 Ministère de la Santé  
 Ministère des Affaires intergouvernementales  
 Ministère de la Justice et de la Consommation  
 Ministère des Gouvernements locaux  
 Ministère des Ressources naturelles  
 Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail  
 Ministère de la Sécurité publique  
 Ministère du Développement social  
 Ministère de l'Approvisionnement et des Services  
 Ministère du Tourisme et des Parcs  
 Ministère des Transports  
 Ministère du Mieux-être, de la Culture et du Sport  
 Bureau du Conseil exécutif  
 Commission du travail et de l'emploi  
 Centre de formation linguistique  
 Commission de police du Nouveau-Brunswick  
 Bureau des ressources humaines  
 Cabinet du procureur général  
 Bureau du vérificateur général  
 Bureau du contrôleur  
 Cabinet du Chef de l'opposition  
 Cabinet du lieutenant-gouverneur  
 Bureau de l'Ombudsman  
 Cabinet du Premier ministre

#### **TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR**

Tous les ministères de la province.

#### **TERRITOIRES DU NORD-OUEST**

Tous les ministères et organismes du territoire.

Le présent accord ne s'applique pas aux marchés visés par la « Business Incentive Policy » des Territoires du Nord-Ouest.

#### **\*NOUVELLE-ÉCOSSE**

Le présent accord s'applique à tous les ministères et bureaux de la province établis en vertu de la *Public Service Act*.